

lumière **représenter** **apercevoir** **tableau**
s'inspirer **à l'arrière plan** **il s'agit de**
au second plan

*Le reportage du webdoc permet de découvrir quelques tableaux exceptionnels.
On peut décrire une toile en plusieurs étapes.*



On identifie le tableau :

Cette œuvre a été réalisée par un artiste français. **Il s'agit d'une** scène rurale lors d'une journée ensoleillée.

On décrit les différentes parties du tableau :

Cette **toile représente** une femme en train de lire dans un grand jardin baigné par le soleil du printemps.

La végétation, arbustes en fleurs, sapins et peupliers, occupe la majeure partie du tableau. **L'ombre** d'un arbre envahit le coin en bas à droite du **tableau**.

Au premier plan, nous voyons une femme assise dans une chaise longue lisant un livre et portant un chapeau et une longue robe bleue.

Au second plan, on aperçoit une haie d'arbustes aux fleurs blanches et violettes. **À l'arrière-plan,** le toit d'une maison et la silhouette des arbres se fondent dans le ciel bleu.

On interprète le tableau :

Cette scène de plein air **s'inspire** des procédés impressionnistes où les jeux de **lumières** prennent une place importante. Elle illustre une vie calme et proche de la nature.

Les mots pour le dire

L'expression « **nature morte** » correspond à un tableau représentant des objets inanimés souvent regroupés par thème : des fruits, des fleurs ou encore ... des animaux morts.

Le saviez-vous ?



La photo, apparue au XIX^e siècle, a fait perdre à la **peinture** sa fonction de représentation des faits historiques. Dès lors, de nombreux **mouvements**

artistiques se sont développés. Parmi eux : **l'impressionnisme, le fauvisme, l'expressionnisme** ou encore **le cubisme**.

